



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 19 janvier 2022

Via la plateforme numérique Zoom

18 h 30 à 20h30

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Binette, Adrien	x		Enseignant
2-	Labrie, Catherine	x		Enseignante
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-	St-Jacques, Maxime	x		Enseignant
5-	Décoste, Lauri-Anne		X (à valider)	Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	x		Parent
8-	Gagnon, Dominique	x		Parent
9-	Arès, Marie-Hélène	x		Parent
10-	Bélisle, Marie-Hélène		x	Parent
11-	Langlois, Nancy	x		Parent
12-	Dubé, Mélanie	x		Parent
14 -	Harvey, Frédéric	x		Parent
14 -	Bazin, Amélie		x	Parent, substitut
15 -	Santerre, Axelle		x	Élève

16 -	Abdi Dirieh, Zara	x	Élève
17-	Brassard, Annie	x	Personnel professionnel
18-	Lafortune, Serge	x	Membre de la communauté
19-			Membre de la communauté

Sont également présents à la table du conseil :

Pierre Ménard	Directeur
Caroline Bouchard	Agente d'administration
Isabelle Legault	Direction adjointe
Ndeye Thiam	Direction adjointe
Vincent Ipperciel	Direction adjointe
Michel Verreault	Gestionnaire d'établissement

Invitée :

Catherine Dubuc - Direction de l'école 041

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Ouverture de la séance : 18 h 30

1- a) Présence et quorum

Nous avons quorum.

1-b) Mot de bienvenue de la présidence

Mot de bienvenue et de bonne année 2022. Une invitée, Mme Catherine Dubuc, nouvelle directrice de l'école 041, vient nous parler de la prochaine rentrée (2022-2023).

2- Questions du public

Mme Catherine Dubuc :

- Répondre aux questions pour l'an prochain.
- Réinscription :
 - Tout va se faire de la même façon, mi-février via le Portail-Mozaïk où les choix de cours seront offerts selon l'école d'appartenance.
 - La grille-matière est très semblable à 041 qu'à Mont-Bleu.
- Concentrations :
 - Inspiration de ce que si ce fait à Mont-Bleu
 - Intention : 3 concentrations (multi-sports, artistiques (arts plastiques) et numérique).
 - On s'attend à avoir au moins 1 groupe par niveau minimum par concentration.
 - L'ensemble des parents vont recevoir vers la fin janvier un courriel décrivant les trois concentrations.
- Nous en sommes dans la préparation, la planification et l'élaboration.
- À cause du délai du premier bulletin, la réinscription est reportée pour les deux écoles secondaires.
- Des questions ont été posées.
- S'il y a d'autres questions : écrire un courriel à l'école 041.

3- Adoption de l'ordre du jour

046 - CÉ
20220119-
01

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Ménard, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 19 janvier 2022;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Labrie et appuyé par Mme Fanny Paquette à la suite des ajouts, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 janvier 2022 ;

Adopté à l'unanimité

4-

Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021

046 - CÉ
20220119-02

CORRIGER LA LISTE DES PRÉSENCES POUR PLUS DE CLARTÉ POUR LES GENS PRÉSENTS ET ABSENTS.

POINT 8 A) DEUXIÈME PICOT - DEMANDE D'UN DÉPÔT D'UN ÉCHÉANCIER CRITIQUE S'ÉTENDANT DE JANVIER 2022 À JANVIER 2023

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2021 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Dominique Gagnon et appuyé par Mme Fanny Paquette, il est résolu :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2021;

D'ADOPTER, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2021 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;
Adopté à l'unanimité.

5-

Suivis au procès-verbal

- Grille matière pour 2022-2023 - aucun suivi pour l'instant, mais possibilité d'une convocation d'une séance extraordinaire si nous devons faire des modifications.
- Suivis des raisons qui ont motivé le rejet de nos propositions sur les bassins :
 - Nous n'avons pas eu de réponse du CSSPO encore. Il faudrait relancer le CSS pour avoir une réponse pour notre prochaine rencontre.

6- a)

Correspondance

Aucune correspondance à discuter dans ce point.

7

Travaux du conseil

7- a)

Répartition des montant reçus par l'école secondaire Mont-Bleu pour les mesures protégées 2021-2022

046 - CÉ
20220119-
03

Présentation des sommes générales par M. Ménard et dépôt de document.
Plusieurs mesures sont protégées.
Présentation des montants et de leur utilisation.

Une prévision des règles budgétaires est émise par le gouvernement avant d'établir le budget de l'école pour la prochaine année scolaire. On ajuste les montants au 30 septembre après la prise officielle des présences dans les établissements.
Cependant, ce n'est jamais majeur.

Présentation des montants plus spécifiques à l'école secondaire Mont-Bleu.
Opportunité de dépenser environ 40 000\$ pour l'achat de matériel.

Des questions ont été posées.

Un montant de 750 136 \$ a été remis à notre établissement. Tous les montants ont été dépensés hormis les subventions prévues pour les sorties scolaires culturelles à cause de la situation liée à la pandémie.

CONSIDÉRANT la présentation de M. Pierre Ménard, directeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nancy Langlois, appuyé par M. Alain Gauthier, il est résolu :

Que le conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu confirme que son centre de services scolaire ou sa commission scolaire lui a transféré un montant de 750 136,00 \$ dans le cadre des mesures protégées.

Que le conseil d'établissement l'école secondaire Mont-Bleu confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

7- b)

Bilan COVID-19 : application des mesures sanitaires et rentrée en présentiel des élèves

Rentrée qui s'est fait en virtuel pour la première semaine et en présentiel depuis cette semaine.

Réussit à former tous les enseignants sur l'enseignement à distance, même les nouveaux.

Félicitations au personnel pour tous les efforts fournis avant, pendant et après l'enseignement virtuel.

Ce qui a compliqué les choses cette semaine c'est l'application des nouvelles règles « Vivons avec le virus ». Les règles sont très changeantes avec ces nouvelles mesures.

Objectif de l'équipe de direction : En travaillant avec l'ensemble du personnel, faire en sorte qu'il y est le moins de bris de service possible. Il y a un plan de contingence. Nous sommes présentement prêts à faire face à la situation. Le personnel sera consulté avant de prendre des décisions difficiles à prendre.

Des questions ont été posées et des commentaires ont été émis.

7- c)

Avancement des travaux de Mont-Bleu 3.0

Problématique avec un professionnel qui est chargé de la supervision du chantier de l'école secondaire Mont-Bleu. Le chantier est arrêté dans sa majeure partie depuis le 13 décembre dernier.

Ce n'est pas une situation qui est dû au CSS. Malheureusement, cela va vraisemblablement entraîner un débordement de l'échéancier. Le CSSPO est obligé d'aller en appel d'offres afin de trouver un professionnel pour superviser le chantier. Certains travaux peuvent poursuivre (comme l'électricité). C'est pour cela qu'on ne peut pas dire l'impact de l'arrêt sur l'ensemble des travaux et sur l'échéancier final.

L'appel d'offres va être lancé à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine pour une durée de 3 semaines.

Des questions ont été posées et des préoccupations ont été émises.

Demandes : Que le CÉ soit informé avant une sortie dans les médias.

Que le CÉ puisse voir l'appel d'offres.

Proposition : Que le CÉ écrive une lettre de reconnaissance pour le personnel de l'école.

Offrir un petit quelque chose pour le personnel de l'école.

8 Les rapports et mots des représentants

8- a) Représentants de la communauté

Aucun rapport

8- b) Représentant au comité de parents

Aucun rapport

8- c) Représentante au CCSEHDAA

Aucun rapport

8- d) Représentants des élèves

Absentes pour des études

8- e) Rapport du directeur

Aucun rapport

9

Affaires nouvelles

9- a)

10-

Levée de la séance

046 - CÉ
20220119-
05

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Labrie, appuyé
par Mme Mélanie Dubé, il est résolu

DE LEVER la séance ordinaire à 21h13

Adopté à l'unanimité.

Adopté le

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur Pierre Ménard, directeur

Date